FAITES POUSSER

TOUT SAVOIR
sur le budget participatif

VOS IDÉES

BUDGET PARTICIPATIF
ENSEMBLE, CONSTRUISONS GIVORS

ENVIRONNEMENT, CULTURE, JEUNESSE, SOLIDARITÉ, SPORT, CADRE DE VIE...

Plus d'infos sur le #budgetparticipatif sur givors.fr

GIVORS
TERRE D'HISTOIRE ET D'AVENIR

UN PROJET, UNE IDÉE ?
LANCEZ-VOUS AVEC LE BUDGET PARTICIPATIF !

Le budget participatif, c'est quoi ?

C'est un budget entièrement dédié à vos idées : tous les habitants peuvent proposer des idées de projets pour leur territoire et voter pour leur projet favori.

Si votre projet est parmi les projets lauréats, vous serez alors associé aux services de la ville de Givors dans le processus de réalisation.

Prêt à vous lancer cette année ?

✻ Qui peut participer ?

Vous avez plus de 12 ans et vous vivez, travaillez ou étudiez à Givors ? Alors vous pouvez déposer une ou plusieurs idées. Seul ou en collectif, déposez vos projets pour la ville.

✻ Comment faire ?

Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne sur la plateforme « dites-nous tout »
https://givors.ditesnoustout.fr/

Quelques règles à retenir et mettre toutes les chances de votre côté pour que votre idée soit retenue

Votre idée doit répondre aux règles suivantes :

- Être localisée à Givors ;
- Veiller à l'intérêt général et représentative du plus grand nombre ;
- Bénéficier gratuitement aux Givordines et Givordins et/ou être à but non lucratif ;
- Ne pas porter atteinte aux principes de laïcité et de non-discrimination ;
- Ne pas générer des coûts de fonctionnement important ;
- Rester dans les champs de compétence de la ville (cf. tableau page suivante) ;
- Les projets allant dans le sens de l'adaptation au dérèglement climatique ou de la transition écologique seront particulièrement encouragés.

Les dépenses suivantes ne sont pas éligibles :

- Dépenses de gestion courante : salaires, loyers, entretiens locaux, nettoyage, arrosage, ramassage des poubelles…) ;
- Maintenance du matériel ;
- Achat de fournitures récurrentes, évènement récurrent
- Aides sociales

Domaines d'intervention de la ville

Exemples	Oui	Non*
Cadre de vie & espace public	Amélioration, embellissement d'aménagements urbains : parc, square, aire de jeux, jardin partagé, … Aménagements autour d'espaces publics existants : chemins de randonnée, château saint Gérald, madone (bancs, tables de pique-nique, poubelles, signalétique, …) Lutte contre les déjections canines, …	Aménagement de places, travaux sur la voirie, pistes cyclables, collecte des déchets, …
Espaces Verts & environnement	Végétalisation et valorisation : espaces verts, cours d'écoles, plantations d'arbres, …). Installation de nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, tonnelles, récupérateurs d'eau… Sensibilisation (signalétique, conférences, …)	Plantations / installations sur le domaine métropolitain ou privé
Mobilité & transport	Financement d'ateliers de réparation de vélos. Installation d'arceaux vélos dans les écoles, les équipements de la ville, …	Installation d'arceaux et de stationnements sécurisés vélos sur la voirie.
Sports & loisirs	Amélioration des équipements sportifs de la ville (stade, gymnase, piscine, …) Mise en place d'équipements ludiques et accessibles à tous (tables de ping-pong, …)	Equipements sportifs des collèges ou lycées, salles de sport privées…
Culture & patrimoine	Organisation d'évènements, … Travaux d'embellissement du patrimoine public existant (rénovation de locaux, …) Réalisation de petit patrimoine public (kiosques, cabanes, …)	« Projets d'intérêt privé »
Éducation & jeunesse	Projets de petit équipement ou projet éducatifs au sein des crèches, écoles publiques, cantines, périscolaire	Collèges, lycées, …
Sécurité & prévention	Amélioration des équipements liés à la sécurité et au stationnement (installation de caméras, bornes) Rencontre avec la PM, …	Radar pédagogiques, ralentisseurs, nouvelles places de stationnement, …
Solidarité, cohésion sociale & citoyenneté	Accompagnement de projets destinés aux ainés, à la prévention santé, à la salubrité, à l'action sociale	Hôpitaux, cliniques, privées, …

** domaines relevant d'autres institutions, organismes publiques, structures privées, …)*

Les grandes étapes du budget participatif

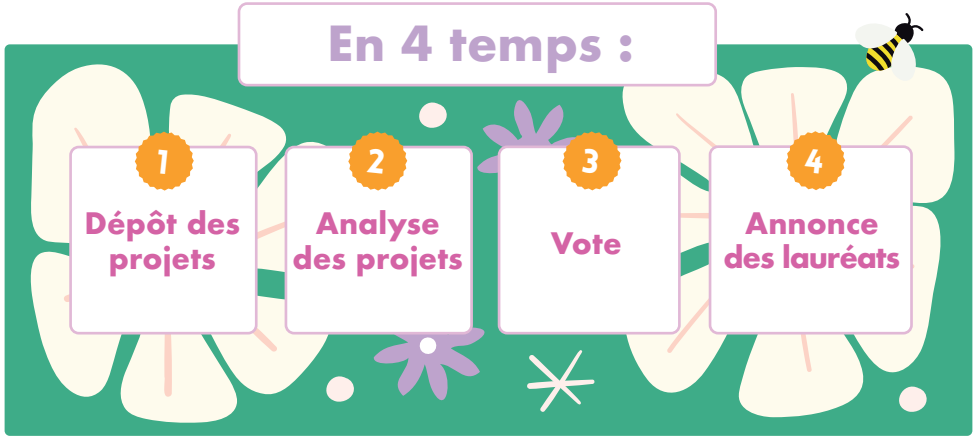

- **Étape 1** : je dépose mon projet sur le plateforme dédiée : jusqu'au **vendredi 20 juin** 2025 ;
- **Étape 2** : analyse des projets avec les agents de la ville, les élus, le CME (Conseil Municipal des Enfants). La mairie pourra me contacter pour me proposer de fusionner mon projet à celui d'autres porteurs pour augmenter mes chances de réussite : jusqu'au **vendredi 4 juillet** 2025 ;
- **Étape 3** : pour être élu, mon projet doit être soutenu par
  - au moins 20 votes pour les projets évalués à moins de 3000 €
  - au moins 30 votes pour les projets évalués entre 3000 € et 8000 €
  - au moins 40 votes pour les projets évalués à plus de 8000 €

  Ils ne devront pas avoir recueilli plus de 10 votes négatifs (ces votes négatifs devront être étayés par un argumentaire).

  À moi de faire campagne, avec le soutien des services de la mairie si je le souhaite. Tout habitant de Givors ayant au moins 12 ans pourra voter, en ligne ou à la mairie. Chacun aura la possibilité de soutenir jusqu'à trois projets en votant jusqu'au mercredi **1er septembre** 2025 ;
- **Étape 4** : annonce des lauréats et début de mise en œuvre des projets : **septembre 2025**.

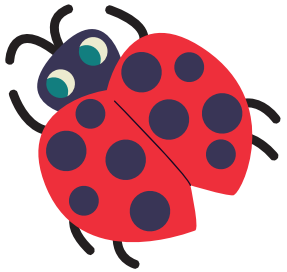

Je construis mon idée :

Quels lieux ?

- Une ou plusieurs rues ;
- Un ou plusieurs quartiers ;
- Un espace public précis ;
- Un équipement public précis (école, médiathèque…).

À qui mon idée va servir ?

- Aux voisines et voisins de ma rue ;
- À l'ensemble des personnes de mon quartier ;
- À toutes les Givordines et tous les Givordins.

Comment l'écrire ?

- Je choisis un titre simple et clair : c'est la première chose qui sera lue ;
- Je décris mon idée en répondant aux questions : « Quoi ? » et « Pour qui ? » (quelques lignes suffisent) ;
- Je peux illustrer mon idée ;
- Je précise la localisation de mon idée.

DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à envoyer un mail à **participation.habitant@givors.fr**

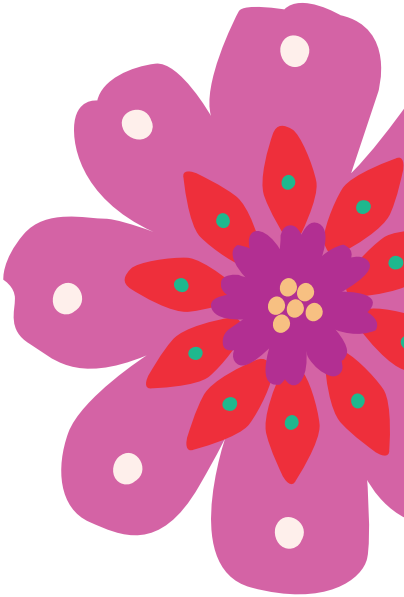

Mairie de Givors
Place Camille Vallin
69700 Givors

Contact :
Chargée de mission développement durable
04 72 49 18 18
www.givors.fr
VilledeGivors